QUEL IMPACT ?

Sur le moment, le Malleus n'a eu qu'un effet modeste en terme de répression. Il fera pleinement sentir son influence dans la grande vague de procès qui commence en 1560. Dans l'immédiat, il vise à conquérir les esprits. Dans ce domaine, quelle a été la réaction ?

Un humaniste au 15e siècle
Gravure sur bois. William Blades, 1891.

THOMAS MURNER

Ce franciscain, basé à Strasbourg, hésite entre l'inquisiteur Kramer et l'ancienne position de l'Église, mais finit par hurler à la mort comme les autres.

Les cuiseurs de grêle sont là, eux aussi :
Soyez les bienvenus par Dieu, pieux personnages !
Est-ce le Diable qui vous envoie ?
Là où vous êtes, point de bonheur !
Voyez donc, n'est-ce point merveille,
Que de vieilles femmes soient si aveugles,
Et aient au cœur tant de rancune,
Qu'elles envoient tristesse et douleur
À tout un pays ?
Elles lui ont fait bouillir la grêle,
Et lui gâtent le vin et le froment,
Au point de perdre toute la récolte !
(...) Hi, quel malheur que Dieu permette
Tant de rancune au fond de l'homme.
(...) O méchante vieille ! (...)
Ignores-tu la ruse du diable ?
Cet éternel menteur ?
Pourquoi es-tu assez aveugle dans ces choses,
Pour croire que tu puisses
Fabriquer un orage, de la grêle ou de la neige,
Paralyser des enfants, ou mieux,
Voler sur un bâton huilé ?
(...) Au feu, et allumons !
Et si l'on ne trouve pas de bourreau,
Plutôt que de te laisser partir,
J'allumerai le feu moi-même...

Thomas Murner, *Narrenbeschwörung*,
Strasbourg, 1512, Trad. P. Jacob

Portrait de Thomas Murner (1449-1528) extrait de la célèbre représentation gravée de sa dispute avec l'Humaniste Wimpheling – *Germania*, 1502. Un exemplaire manuscrit est conservé à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg.

ULRICH MOLITOR : RETOUR AUX FONDAMENTAUX

De Lamiis – Ulrich Molitor, 1489.

En Autriche, en réponse à la publication du *Maillet des Sorcières*, Ulrich Molitor, un juriste au service de Sigismond d'Autriche, publie un traité sur la sorcellerie, le *De Lamiis*, (1489) où il dialogue avec l'archiduc et le chancelier Sturzel. À la fin du traité, il énonce la position officielle : C'est celle défendue traditionnellement par l'Église.

1. Le Diable ne peut nuire aux éléments, aux animaux ou aux hommes, ni par lui-même, ni avec l'aide des humains.
2. La limite de sa puissance est fixée par le jugement de Dieu.
3. Il peut, avec la permission divine, inspirer des illusions aux hommes : par exemple leur faire croire qu'ils se trouvent en un autre endroit. Il ne peut changer l'espèce des animaux ou des hommes.
4. Les méchantes femmes ne se déplacent pas dans le silence de la nuit : ces fantaisies leur sont inspirées par le Diable.
5. Le Diable ne peut, ni comme incube, ni comme succube, donner naissance à un enfant. Ce dernier ne peut être qu'un enfant volé ou le fruit de l'imagination.
6. Dieu seul a connaissance des choses à venir. Le magicien ne peut connaître l'avenir à partir de la marche des astres.
7. Les "méchantes femmes", même inspirées par le Diable ou habitées par la jalousie ou la haine vis-à-vis de leurs voisins, ne peuvent pas provoquer un orage ou toute autre catastrophe.

L'EXPERT, L'ÉVÊQUE, LE PRINCE ET LA CUISINIÈRE

Molitor apparaît ici flanqué de l'évêque Golser et de l'archiduc. Au fond, un curieux personnage émerge d'une niche, armé d'une louche. Les courtisans de l'archiduc avaient ridiculisé Kramer en cachant une femme dans un four à pain, et en la faisant passer pour un démon. L'inquisiteur, berné, avait arrêté plusieurs personnes dénoncées par elle. **Si Molitor peut se permettre cette moquerie, c'est qu'il est soutenu par l'archiduc et l'évêque.**

Frontispice du *De Lamiis* – Ulrich Molitor, 1489.

GEILER DE KAYSERSBERG : UN DISCOURS TORTUEUX

Pris entre l'autorité de l'inquisiteur Kramer et l'incrédulité des fidèles, Geiler choisit la subtilité. Quand on lui demande qui était responsable de malheurs tels que la grêle, il déroule le scénario suivant :
« Prends un exemple, (...) celui d'une sorcière qui veut faire de la grêle. Elle prend un balai, se poste dans un ruisseau, et à l'aide du balai, rejette de l'eau derrière elle, par-dessus sa tête, et c'est ainsi qu'arrive la grêle. Jeter de l'eau derrière soi, et prononcer les formules, cela ne donne pas de grêle. Mais le Diable, lorsqu'il voit et entend les signes, se déplace là-haut dans les airs au milieu des vents, et fabrique le mauvais temps ».
Ses paroissiens s'attardaient-ils à ces subtilités ? Pour eux, les sorcières étaient les véritables responsables de ces malheurs. C'était la solution la plus simple. En fait, Geiler ne s'est jamais opposé frontalement à l'inquisiteur.

Portrait de Jean Geiler de Kaysersberg
Artiste inconnu, 16e siècle ?

Geiler prêchant – Gravure sur bois. Geiler de Kaysersberg, *Die Emeis* (sermons sur les fourmis), Strasbourg (Grüninger), 1517.

Bien peu d'humanistes ou de théologiens ont les protections qui leur permettraient de s'opposer à Kramer. Au plus, ils se replieront sur la position traditionnelle de l'Église. Ils sortent du même moule culturel que lui. Ainsi, un Martin Luther croit à l'action du Diable et aux incubes et un Fischart publie un traité de Démonomanie. Quand la vague de procès démarrera vraiment en 1560, il n'y aura personne pour résister...

Une réalisation **Les Ateliers de la Seigneurie** août 2017 / Texte et iconographie **Pierre Jacob** / Conception graphique & impression **www.pointcarre67.com**